

## Service Affaires générales

Accueil du lundi au vendredi  
9h.12h - 14h30.17h30 ♦

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie**

335 rue Charles Ragmey

**39021 LONS LE SAUNIER**

Nos réf : MG/NG/PP

Objet : demande révision décision

fermeture classe

Damparis, le 18 mai 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique de l'Education Nationale,

Je me permets de revenir vers vous concernant votre décision notifiée le 23 avril 2020 de retirer la 4<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle de Damparis ainsi qu'un quart de poste de décharge de direction à la rentrée 2020.

En effet, le déconfinement autorisé par le gouvernement le 11 mai dernier a imposé des règles très strictes d'accueil des élèves d'école élémentaire et maternelle. Un protocole sanitaire très élaboré est venu préciser les conditions de ré-ouverture des écoles.

A Damparis, les services municipaux ont travaillé de concert avec les Directions des écoles maternelle et élémentaire pour mettre en œuvre un accueil garantissant la sécurité de chacun et chacune. Travail beaucoup plus ardu à l'école maternelle de part la configuration des lieux.

Parmi ces nombreuses nouvelles contraintes, et qui sont à mes yeux, justifiées, il est imposé

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation.

Ainsi que la limitation de l'accueil des élèves à 15 maximum par classe en école élémentaire et à 10 par classe en école maternelle.

.../...

Hôtel de Ville

Rue de Belvoye | BP4 | 39500 Damparis | contact : 03 84 79 74 74 | fax : 03 84 71 49 63  
| mail : mairie@ville-damparis.fr | site : www.ville-damparis.fr | www.grand-dole.fr |

Tout courrier doit être adressé sous forme impersonnelle à Monsieur le Maire (39500 Damparis)

En complément à mon courrier du 1<sup>er</sup> avril dernier, et au regard de la situation sanitaire actuelle, je me permets de vous faire part de mon constat et de mon étonnement concernant cette fermeture de classe à l'école maternelle de Damparis. Cette décision va totalement à l'encontre d'une partie de ces grands principes sanitaires. Puisque le fait de réduire le nombre de classe va, de facto, augmenter le nombre d'élève accueilli par classe.

Je vous accorde qu'au vu de la politique nationale actuelle relative aux effectifs à respecter par classe, dans un contexte « normal », ce nombre nécessiterait peut-être (car les effectifs de septembre 2020 ne sont pas arrêtés et pourraient évoluer à la hausse) la fermeture de cette classe.

Or au vu de la crise sanitaire majeure que notre pays traverse et qui ne sera vraisemblablement pas solutionnée en septembre 2020, il nous semble évident que le maintien de 4 classes permettrait d'assurer une meilleure répartition des élèves et ainsi répondre aux exigences du protocole sanitaire afin de garantir la sécurité de toutes et tous.

D'autant que cette situation serait provisoire puisqu'en septembre 2021 se mettrait en place le projet demandé et préparé depuis plusieurs années par l'équipe enseignante et la municipalité de l'accueil à 2 ans.

Par ailleurs, et comme déjà évoqué dans mon courrier du 1<sup>er</sup> avril dernier, je trouverais grandement dommageable, avec la suppression de la 4<sup>ème</sup> classe, de rompre la dynamique du travail de l'équipe enseignante et éducative engagée depuis de nombreuses années.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous demande de ré-étudier votre décision afin de maintenir cette 4<sup>ème</sup> classe ainsi que le quart de poste de décharge de direction à la rentrée 2020.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique de l'Education Nationale, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Michel GINIÉS